

# L'avenir de l'audit et de la certification



## **AVERTISSEMENT**

Le présent document, préparé par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS), fournit des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et l'ICAS déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette page.

© 2018 Comptables professionnels agréés du Canada et Institute of Chartered Accountants of Scotland

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca).

## Avant-propos

Le monde traverse actuellement une période de transformation sans précédent. Notre façon de faire des affaires, notre façon d'apprendre, notre mode de vie : tous ont été transformés par l'émergence de modèles d'affaires nouveaux et perturbateurs ainsi que par les progrès technologiques.

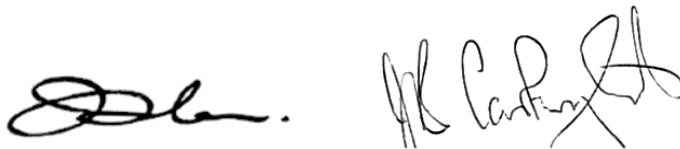
De fait, la profession de comptable et d'auditeur doit s'adapter à ce monde en transformation et au contexte des affaires en constante évolution, et saisir les nouvelles occasions et les nouveaux défis qui pourraient s'offrir à elle. Alors que notre monde est de plus en plus interrelié et que de nouveaux inducteurs de changement émergent et façonnent le milieu des affaires, les organisations comptables mondiales ont l'occasion de collaborer et de s'attaquer ensemble aux principaux enjeux qui touchent la profession.

Dans le but de stimuler le débat entourant l'avenir de l'audit et de la certification, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS) ont organisé un symposium sur l'audit qui s'est tenu à Toronto en novembre 2017 et regroupait des hauts représentants du monde des affaires, de la profession et du milieu universitaire en vue de discuter des solutions possibles à certains des défis qui se profilent à l'horizon.

Le symposium s'est conclu par un appel à l'action de toutes les parties intéressées aux domaines de l'audit et de la certification afin de les encourager à :

- innover;
- collaborer;
- former;
- s'adapter;
- expérimenter.

Joy Thomas et Bruce Cartwright, respectivement chef de la direction de CPA Canada et de l'ICAS, ont réaffirmé cet appel à l'action et vous invitent à vous joindre à eux à Édimbourg, le 2 novembre 2018, pour poursuivre la discussion.



## L'avenir de l'audit et de la certification

« Toute histoire à succès est le fruit d'un travail constant d'adaptation, de révision et de changement. »  
– Richard Branson

Dans un monde où des technologies perturbatrices altèrent la façon dont nous vivons et travaillons et où de nouveaux modèles d'affaires transforment les secteurs d'activité, la profession comptable se trouve dans une situation privilégiée pour tenir la barre du changement – mais seulement dans la mesure où elle est disposée à s'investir dans cette tâche.

En novembre 2017, CPA Canada et l'ICAS ont commencé à discuter de ce à quoi pourraient ressembler l'audit et la certification dans l'avenir. Soixante-quinze professionnels chevronnés (principalement des auditeurs, mais aussi des investisseurs, des membres de comités d'audit et des formateurs) ont ainsi participé à ce symposium, sous la direction de trois groupes d'experts comprenant des représentants de CPA Canada, de l'ICAS, du Financial Reporting Council du Royaume-Uni, de l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) et du Center for Audit Quality des États-Unis. Les paragraphes qui suivent reflètent les points de vue à la fois des experts et des participants, ainsi que l'orientation que prendront CPA Canada et l'ICAS en ce qui concerne la profession d'auditeur et de certificateur.

Le symposium a mis en relief cinq aspects principaux à l'égard desquels un appel à l'action est lancé et qui sont nécessaires pour faire évoluer et avancer l'audit.

- **Innover.** Le dynamisme du milieu des affaires, les développements technologiques et l'intelligence artificielle (IA) représentent, pour la profession, une occasion d'innover et d'identifier les services et les activités qui répondent le mieux aux besoins des clients et des investisseurs. Nous devons saisir cette occasion.
- **Collaborer.** Il faut que toutes les parties (organisations professionnelles, normalisateurs, autorités de réglementation et cabinets) collaborent à cette initiative et qu'elles partagent ressources, argent, temps et expertise en vue de permettre la création et le soutien de services d'audit et de certification souples, efficaces et axés sur la technologie.
- **Former.** Les programmes de formation des organisations professionnelles doivent faire en sorte que les gens soient formés de telle sorte qu'ils acquièrent les bonnes compétences et qu'ils développent le bon état d'esprit, et refléter le fait que l'apprentissage permanent et l'adaptabilité constituent maintenant la norme ou le seront bientôt.

- **S'adapter.** De plus en plus, les équipes de mission devront être multi-disciplinaires, et les auditeurs devront élargir leur base de connaissances au-delà de l'audit et de la comptabilité afin d'y inclure de nouvelles compétences liées à la technologie. Pour réussir, il est essentiel de savoir s'adapter dans un monde en transformation rapide. Nous ne pouvons pas simplement nous ouvrir au changement, nous devons être les inducteurs du changement; nous devons demeurer flexibles face aux changements à court terme, tout en ayant une perspective à long terme.
- **Expérimenter.** Nous devrions suivre l'exemple d'autres initiatives expérimentales, notamment en cherchant comment nous pourrions évaluer le capital naturel, le capital humain et le capital social, en plus du capital financier, qui nous est plus familier, en vue d'élaborer un cadre qui permettrait de générer des informations crédibles et utiles à la prise de décisions. C'est de cette manière uniquement que l'audit et la certification pourront continuer de jouer un rôle central dans la société.

## Le symposium

Dans le but d'orienter les discussions afin qu'elles portent spécifiquement sur les changements touchant l'objet de l'audit, sur la manière dont la technologie influe sur ce que nous auditons et sur la façon dont nous le faisons, ainsi que sur les compétences que devront posséder les auditeurs à l'avenir, CPA Canada et l'ICAS ont retenu trois sujets qui serviront de point de départ au processus :

- les indicateurs clés de performance (ICP) et les idées fausses concernant les responsabilités de l'auditeur;
- l'incidence de la technologie sur l'audit, et surtout sur l'analyse de données en audit;
- les aptitudes et les compétences de l'auditeur de demain.

Les paragraphes qui suivent offrent un résumé de ce qui est ressorti de ces discussions.

### ICP et idées fausses concernant les responsabilités de l'auditeur

Dans le monde complexe et effréné d'aujourd'hui, où les choses évoluent rapidement, les sociétés doivent faire face à des pressions accrues pour fournir un flux continu d'informations d'entreprise de grande qualité sur un large éventail de questions. Alors que, dans le passé, les états financiers annuels audités d'une société pouvaient constituer la seule fenêtre sur ses résultats, l'information est maintenant échangée de nombreuses façons, qu'il s'agisse des indicateurs clés de performance présentés à l'extérieur des états financiers

dans les commentaires de la direction (par exemple, dans un rapport de gestion, ou dans un rapport stratégique au Royaume-Uni), de communiqués de presse ou encore de gazouillis sur les décisions d'affaires.

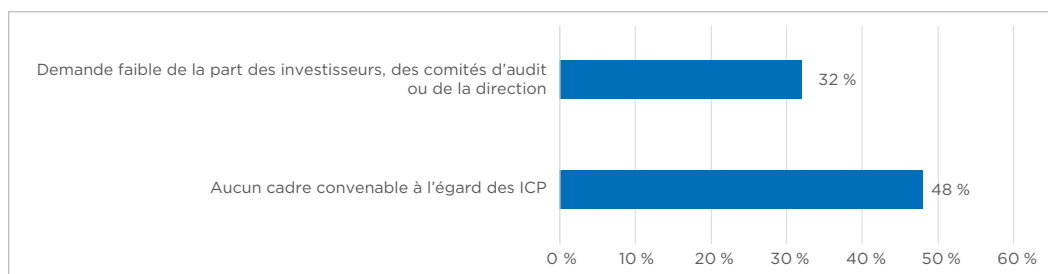
Les sociétés utilisent aussi une vaste gamme de mesures non traditionnelles telles que des bases de clients, les nouveaux clients/abonnés ou le taux de rétention des clients<sup>1</sup>, ainsi que des mesures environnementales, sociales et de gouvernance, pour expliquer leur performance. C'est particulièrement le cas dans les secteurs d'activité en émergence, comme les logiciels-services, la technologie financière ou le commerce électronique.

Qu'est-ce que cela signifie pour les investisseurs? Ceux-ci sont de plus en plus exposés à différentes sources d'informations non auditées qu'ils utilisent pour prendre leurs décisions en matière d'investissement, et ils se préoccupent à juste titre du manque de transparence, de comparabilité entre les entités d'un même secteur et de cohérence dans la présentation de ces mesures. Mais, par-dessus tout, ils ne savent pas vraiment sur quoi porte l'assurance ni même ce qu'elle signifie ou devrait signifier en cette ère nouvelle.

### Gagner la confiance des investisseurs

Bien que les investisseurs reconnaissent l'importance de la crédibilité de l'information des sociétés, les participants au symposium ont souligné que la demande est actuellement faible de la part de ce groupe de parties prenantes pour ce qui est de l'assurance à l'égard des ICP (y compris les mesures non conformes aux PCGR). Cela explique pourquoi 63 % des participants au symposium ont fait valoir que, à l'heure actuelle, ils ne mettaient pas en œuvre de procédures supplémentaires à l'égard des ICP (en plus de celles qui sont exigées par les normes d'audit). En outre, la demande à cet égard est tout aussi faible de la part des comités d'audit.

Au chapitre de l'élaboration d'un modèle d'assurance à l'égard des ICP, les participants au symposium ont estimé que les principaux défis étaient les suivants :



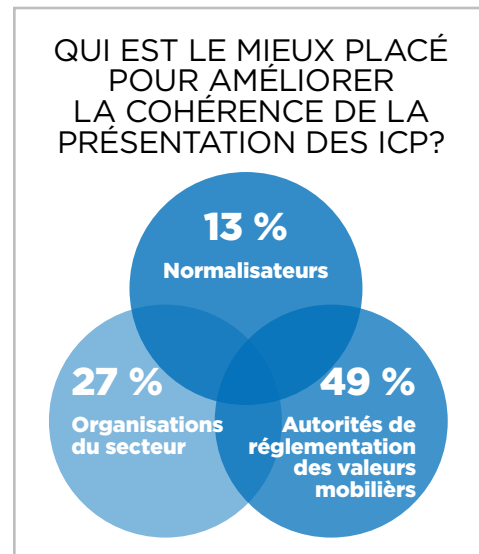
1 [www.cfainstitute.org/Survey/KPIs\\_survey.pdf](http://www.cfainstitute.org/Survey/KPIs_survey.pdf)

Cette faible demande peut découler d'idées fausses concernant les responsabilités de l'auditeur. Malgré les activités de consultation menées auprès des investisseurs<sup>2</sup>, qui confirment que les états financiers annuels audités demeurent le fondement de l'analyse des investisseurs, ces derniers, qui sont confrontés aux volumes considérables d'informations maintenant disponibles, se tournent de plus en plus vers des mesures non traditionnelles pour prendre des décisions en matière d'investissement. La croyance des principales parties prenantes selon laquelle toutes les informations que fournissent les entités présentent le même niveau de fiabilité constitue un écart par rapport aux attentes. Deux enjeux sont en cause :

1. Les utilisateurs croient à tort que les informations à l'extérieur des états financiers sont soumises à une quelconque forme d'assurance.
2. Même lorsqu'il y a une compréhension de l'élément faisant l'objet de l'audit, il y a un manque de compréhension de ce qu'englobe un audit.

Par conséquent, comment pouvons-nous composer avec ces enjeux en tant que profession? Selon les participants, la meilleure façon d'améliorer l'assurance à l'égard des ICP est de fournir une assurance sur la cohérence, la comparabilité et la communication d'ICP spécifiques (48 %).

Cela n'est possible que si nous expérimentons et innovons en allant au-delà des états financiers traditionnels afin d'y inclure des informations d'entreprise plus générales. Les informations qui sont aujourd'hui considérées comme étant utiles à la prise de décisions ne sont plus les mêmes qu'au moment où les modèles actuels de présentation de l'information ont été établis. En tant que membres de la profession, nous devons saisir l'occasion que représentent ces changements et trouver les moyens de surmonter les défis qui en découlent. Nous devons aussi faire preuve d'ouverture et être disposés à adopter de nouvelles technologies qui pourraient rendre possible l'assurance à l'égard d'une plus grande gamme d'ICP.



<sup>2</sup> [www.cpab-ccrc.ca/Documents/Topics/Audit%20Quality%20Symposium/2017%20AQS%20Key%20Messages%20FR.pdf](http://www.cpab-ccrc.ca/Documents/Topics/Audit%20Quality%20Symposium/2017%20AQS%20Key%20Messages%20FR.pdf).

Sur le terrain, des occasions s'offrent :

- **aux sociétés**, afin qu'elles réfléchissent à leur utilisation des ICP et qu'elles déterminent si chaque mesure présentée fournit des informations pertinentes et utiles aux investisseurs, ce qui implique notamment de s'assurer que les contrôles internes à l'égard de l'information financière ainsi que les contrôles et procédures de communication de l'information identifient adéquatement les risques associés à la présentation des ICP et qu'ils y répondent;
- **aux investisseurs**, afin qu'ils interagissent de manière plus active et plus efficace avec les sociétés relativement à leurs besoins en matière d'information sur les ICP;
- **aux autorités de réglementation des valeurs mobilières**, afin qu'elles évaluent l'adéquation des obligations d'information continue existantes à l'égard des mesures non conformes aux PCGR et qu'elles déterminent quelles indications supplémentaires sont nécessaires pour favoriser une meilleure communication de l'information dans ce domaine;
- **aux comités d'audit**, afin qu'ils jouent un rôle plus actif dans la surveillance des informations fournies sur les ICP et de leur présentation;
- **aux auditeurs**, afin qu'ils fournissent un soutien supplémentaire aux comités d'audit en vue de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités relativement aux questions allant au-delà des états financiers.

Nous constatons déjà que les normalisateurs et les autorités de réglementation font des efforts accrus pour tenter d'améliorer la présentation des ICP.

- En juin 2018, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un [Cadre de présentation des mesures de la performance](#), lequel vise à renforcer l'utilité et la transparence des mesures de la performance pour les utilisateurs lorsque la direction choisit de les présenter en dehors des états financiers.
- Le Financial Reporting Lab du Financial Reporting Council (FRC) du Royaume-Uni mène un projet sur la présentation des mesures de la performance. En juin 2018, la phase 1 du projet a donné lieu à un rapport intitulé [Performance metrics - an investor perspective](#), lequel énonce les points de vue des investisseurs en ce qui concerne la présentation des mesures de la performance. Il comprend un cadre et une série de questions que peuvent prendre en considération les sociétés et les conseils d'administration lorsqu'ils s'efforcent de déterminer comment ils présenteront leur performance.



L'ICAS a publié un [guide à l'intention des comités d'audit et des conseils d'administration](#) pour une assurance et une transparence accrues des informations communiquées sur les ICP. CPA Canada a aussi publié des indications à l'intention de la [direction](#) et des [comités d'audit](#) afin de les aider en ce qui a trait à la communication des ICP et à la surveillance des ICP communiqués.

En outre, CPA Canada vient d'entamer un [projet de recherche](#) visant à explorer comment les auditeurs peuvent fournir une assurance sur des informations hors du cadre des états financiers qui sont utiles aux investisseurs.

### **Incidence de la technologie sur l'audit, et surtout sur l'analyse de données en audit**

Il y a pléthore d'articles concernant l'incidence des nouvelles technologies sur l'audit. Grâce aux algorithmes d'apprentissage et à l'analyse de données, les auditeurs sont en mesure d'analyser la totalité des opérations d'une société. Le recours à l'intelligence artificielle favorisera l'automatisation des tâches fastidieuses et répétitives ou transactionnelles, permettant de libérer le capital humain pour effectuer des travaux à valeur ajoutée et davantage axés sur le jugement. Les grands cabinets en sont conscients et investissent massivement dans la nouvelle technologie. La profession comptable dépenserait ainsi annuellement entre [trois et cinq milliards de dollars américains](#) en technologie. S'ils ne l'ont pas déjà fait, les cabinets d'audit de petite et de moyenne taille devront eux aussi investir dans la technologie. Les sociétés de technologie innovante développent un nombre croissant d'outils reposant sur l'analyse de données générique et sur l'IA.

Plus des deux tiers (68 %) des participants au symposium utilisent déjà l'analyse de données dans une certaine mesure afin de faciliter leur évaluation des risques dans le cadre des procédures analytiques de corroboration ou des tests de détail, et 82 % des participants s'attendent à utiliser l'analyse de données dans tous les aspects de l'audit dans l'avenir.

### **L'analyse de données améliore la qualité de l'audit**

Selon les participants au symposium, le principal avantage de l'utilisation de l'analyse de données en audit (ADA) est l'accroissement de la qualité de l'audit, avant même son efficacité et la valeur ajoutée pour la direction et le comité d'audit. Plus spécifiquement, l'ADA permet de :

- repérer les caractéristiques inhabituelles ou inattendues des opérations (52 %);

- donner un meilleur aperçu du risque au sein de l'entité (26 %);
- tester une plus grande quantité d'opérations de l'entité (19 %).

Cela dit, les participants au symposium ont aussi fait état de plusieurs obstacles à l'utilisation intensive de l'ADA.

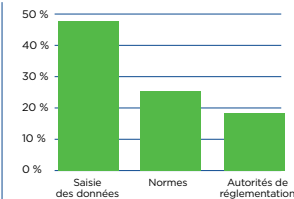
### Saisie et transformation des données

Bien que l'utilisation de l'ADA à l'égard de populations complètes de données puisse sembler constituer un changement de toute évidence positif, la situation est plus complexe qu'elle ne le paraît. Parmi les difficultés qui se posent, mentionnons les suivantes :

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBSTACLES À L'UTILISATION DE L'ADA?

**48 %**

Un peu moins de la moitié des participants sont d'avis qu'il s'agit de la saisie ou de la transformation de données



**26 %**

Plus du quart croient qu'il s'agit d'une forme de soutien par les normes

**19 %**

Un peu moins du cinquième pensent qu'il s'agit d'une forme de soutien par les autorités de réglementation

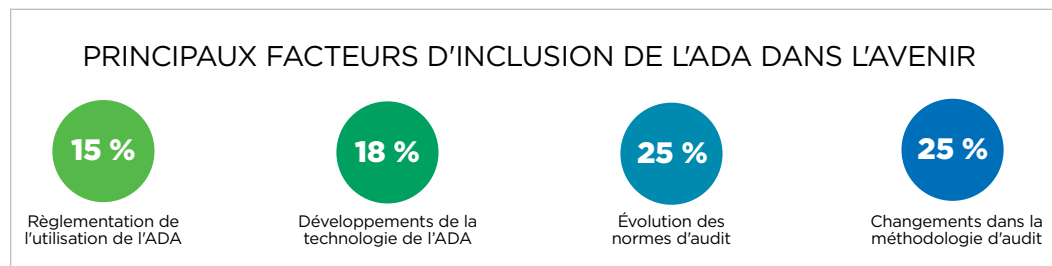
- **Obtenir des clients des ensembles complets de données.** La confidentialité et la sécurité des données suscitent des préoccupations. Alors que les auditeurs obtenaient souvent toutes les opérations du grand livre général aux fins des tests sur les écritures de journal, il s'est avéré beaucoup plus difficile d'obtenir les données de l'ensemble des grands livres auxiliaires afin d'avoir une véritable vue d'ensemble de toutes les opérations. Et les choses deviennent encore plus compliquées lorsque les clients utilisent des progiciels de gestion intégrés (PGI) personnalisés ou de multiples PGI.
- **Déterminer l'intégrité des données obtenues.** Quels contrôles la société a-t-elle mis en place pour aider l'auditeur à se sentir à l'aise avec les données? Quelle est l'ampleur des travaux requis à l'égard des contrôles ou des données pour en déterminer l'intégrité? Quelles procédures sont exigées à l'égard des « informations produites par l'entité »?
- **Organiser et nettoyer les données.** Il faut organiser et nettoyer les données de sorte qu'elles soient dans un format reconnu par un outil analytique spécifique.

### Soutien par les normes et par les autorités de réglementation

Il est difficile d'innover dans un environnement hautement réglementé. Les participants ont reconnu qu'il était nécessaire que toutes les parties intéressées, y compris les cabinets d'audit et les autorités de réglementation, collaborent pour faire en sorte que l'audit progresse. Les normalisateurs et les autorités de réglementation de partout dans le monde évaluent l'incidence de la technologie sur les normes et la réglementation. Par exemple, l'IAASB a créé un groupe de travail sur l'analyse de données qui a pour mandat d'explorer comment l'IAASB peut tenir compte des développements en matière d'analyse de données dans ses normes ou indications nouvelles ou révisées.

CPA Canada offre des outils et des ressources pour mieux faire connaître l'analyse de données en audit et pour en favoriser la compréhension et la mise en œuvre efficace. Consultez le site [www.cpacanada.ca/AnalyseDeDonneesEnAudit](http://www.cpacanada.ca/AnalyseDeDonneesEnAudit).

Le graphique ci-contre illustre les principaux facteurs qui, selon les participants au symposium, contribuent à faire en sorte que l'ADA fasse passer l'audit tel que nous le connaissons actuellement à l'audit de demain.



### Aller de l'avant

La profession est à la croisée des chemins. Nous pouvons choisir de faire preuve d'ouverture face aux questions complexes que soulève l'environnement commercial actuel et d'utiliser l'analyse de données pour nous aider à remplir notre rôle, ou nous pouvons être à la traîne de nos clients qui adoptent les nouvelles technologies et nous retrouver à devoir faire du rattrapage par la suite. Bien entendu, l'application des outils d'analyse de données en audit est source de défis, notamment en ce qui concerne l'accès aux données et leur intégrité, mais il existe un certain nombre de stratégies pour faire face à ces défis. Ainsi, dans le cas des entités qui ont des données plus complexes, des PGI multiples ou de grands volumes de données, la participation de

spécialistes en TI peut être nécessaire, au sein à la fois de l'entité soumise à l'audit et de l'équipe d'audit. Il est essentiel de discuter avec les personnes appropriées, tôt dans le processus d'audit, des données qui seront nécessaires et du format dans lequel elles devront être disponibles. Familiarisez-vous avec les données et informez toutes les parties concernées du but des données et des procédures mises en œuvre à leur égard. Vous serez ainsi à même d'en constater les avantages, lesquels sont considérables. Du fait de l'augmentation du volume de données et de l'évolution continue des technologies, l'analyse de données est la seule voie d'avenir.

### **Aptitudes et compétences de l'auditeur de demain**

La nature de l'audit est susceptible de changer considérablement à mesure qu'évolue l'utilisation de l'ADA. Pour s'adapter, les auditeurs devront acquérir de nouvelles compétences et adopter une mentalité qui les pousse à :

- poser les bonnes questions aux bonnes personnes;
- développer une forte capacité à extraire, transformer et traiter les données;
- appliquer les bonnes techniques en fonction de la situation;
- interpréter les résultats et en faire part aux parties prenantes concernées.

Ce qui précède va dans le sens d'une étude effectuée par l'ICAS et le FRC du Royaume-Uni, qui a permis d'identifier trois aspects principaux qui doivent être renforcés pour outiller l'équipe d'audit de demain en vue d'entreprendre des audits plus globaux et plus utiles pour les actionnaires et la société. Ces aspects sont les suivants :

- un sens des affaires aiguisé;
- des compétences en technologie et en interrogation de données;
- des compétences générales.

Les participants au symposium se sont entendus pour dire qu'il s'agissait des aspects clés, et que les compétences générales constituaient l'aspect le plus important. En outre, l'identification des risques et l'esprit critique, jumelés à une compréhension des partis pris cognitifs, continueront d'être importants.

### **Il faut du changement**

La quasi-totalité des participants au symposium (98 %) sont d'avis qu'il faudra repenser la manière de former les auditeurs. Ils ont néanmoins reconnu que cela était plus facile à dire qu'à faire. Comment faire pour créer un système de formation qui soit suffisamment souple pour suivre le rythme des changements technologiques et pour répondre aux besoins des employeurs? L'une des façons d'y arriver est de trouver le moyen d'ancrer le concept d'adaptabilité dans les programmes de formation.

Il n'y a pas que la formation qui doit changer. Les modèles de recrutement des cabinets devront eux aussi évoluer. Certains des grands cabinets ont d'ores et déjà mis sur pied des **équipes d'audit multidisciplinaires** composées de plusieurs personnes provenant d'horizons divers. La notion d'équipe de mission d'audit traditionnelle, formée uniquement d'auditeurs qualifiés ayant de l'expérience et des compétences en comptabilité et en audit, est en pleine transformation.

Qu'en est-il des auditeurs qui exercent actuellement, mais qui n'ont pas été formés pour utiliser l'analyse de données, qui ne connaissent pas les avantages de l'apprentissage machine et qui hésitent à prendre ce virage ou s'en sentent incapables? Les cabinets peuvent **encourager l'autoformation sur les nouveaux outils**. Il pourrait aussi être nécessaire de passer à une **approche axée sur l'apprentissage permanent**, et de s'éloigner ainsi du modèle actuel dans lequel la formation et l'apprentissage sont concentrés au début de la carrière.

Dans la pratique, certains de ces changements s'opèrent déjà. Les grands cabinets investissent dans le développement de nouvelles technologies, de nouvelles compétences et de nouveaux processus en réponse à l'utilisation accrue de l'automatisation et de l'IA par leurs clients. Ces exigences en matière de compétences sont tout aussi susceptibles de s'appliquer à d'autres missions et rôles du professionnel comptable. À court terme, il est probable que des applications personnalisées et spécifiques de la technologie soient créées, mais si nous jetons un regard vers l'avenir, les procédures deviendront normalisées et courantes. Si les cabinets collaborent dès maintenant, ils pourraient tous avancer plus vite et avoir une plus grande influence sur les normes et la réglementation.

Un groupe ne peut pas tout accomplir seul. Bien que les professionnels comptables doivent être prêts à s'adapter au changement et à s'y ouvrir, les organisations professionnelles et les cabinets doivent collaborer afin de déterminer le meilleur moyen de soutenir leurs membres.



## RÉIMAGINER LA PROFESSION

Contribuez vous aussi à la réinvention de la profession, et prenez part à la conversation pour explorer les inducteurs de changement et leurs répercussions sur vos activités professionnelles de demain.

Le projet « Voir demain : Réimaginer la profession » de CPA Canada prend appui sur son rapport Inducteurs de changement, fruit d'un processus étalé sur plusieurs années (tables rondes, prises de contact et recherches sur cinq groupes de facteurs perturbateurs qui sont sources de défis mais sont aussi des occasions à saisir pour les CPA et les organisations où ils œuvrent). Le projet Voir demain permettra de poursuivre cette conversation et d'examiner les enjeux les plus pertinents pour la profession.

Dans le cadre de son appréciation de l'avenir de la profession, l'ICAS souhaite actuellement obtenir des points de vue sur un nouveau modèle d'information d'entreprise, dans un document de consultation intitulé *Restoring Trust and Relevance for the Future of Corporate Reporting*.

### Poursuivre la conversation

Le 2 novembre 2018, CPA Canada et l'ICAS poursuivront la conversation à Édimbourg, en Écosse. Ils discuteront de la portée et de la valeur de l'assurance à l'égard des informations d'entreprise plus générales, ainsi que de l'incidence de la technologie sur l'audit.





**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST  
TORONTO, ON CANADA M5V 3H2  
Tél. : 416 977.3222 Téléc. : 416 977.8585  
[WWW.CPACANADA.CA](http://WWW.CPACANADA.CA)

ICAS 

CA HOUSE, 21 HAYMARKET YARDS  
ÉDIMBOURG, ÉCOSSE EH12 5BH  
T. +44 (0) 131 347 0100 F. +44 (0) 131 347 0105  
[WWW.ICAS.COM](http://WWW.ICAS.COM)